



Plateforme des  
ONG Françaises  
pour la Palestine

شبكة المنظمات الفرنسية  
من أجل فلسطين

14, passage Dubail 75010 PARIS

T. +33 (0)1 40 36 41 46

contact@plateforme-palestine.org

www.plateforme-palestine.org

**A l'attention de :**

Mme Federica Mogherini

Service Européen pour l'Action Extérieure

9A Rond Point Schuman

1 000 Bruxelles

Belgique

Paris, le 4 décembre 2015

**Objet : destructions illégales de structures à Al Hadidiya (vallée du Jourdain)**

Madame la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne,

Nous sommes extrêmement préoccupés par la démolition punitive de 14 structures du village d'Al Hadidiya dans la vallée du Jourdain, menée le 26 novembre 2015, et par le fait que les autorités israéliennes continuent depuis ce jour de détruire et confisquer les abris de cette communauté dont les membres vivent actuellement dans le froid et sous la pluie. Nous appelons à une action urgente et concrète.

Le jeudi 26 novembre, à 7h30 du matin, l'armée israélienne est entrée dans la communauté d'Al Hadidiya pour une nouvelle vague de démolitions. L'opération punitive visait la famille du défenseur des droits de l'homme et chef de la communauté Abu Saqer. Elle constitue clairement des représailles à l'initiative prise par les habitants d'aménager un chemin de terre qui lie le village au reste de la région, avant que les pluies d'hiver arrivent. La fille d'Abu Saqer, enceinte, a été agressée par les soldats et a été emmenée à l'hôpital ; elle risque de perdre son enfant.

La démolition s'est produite alors même que la communauté avait fait appel de l'ordre de démolition devant un tribunal israélien. Cet appel est toujours en attente de jugement, et pendant ce temps tout ordre est censé être suspendu. La communauté d'Al Hadidiya a été ciblée à de multiples reprises par les démolitions, le refus d'accès à l'eau et aux infrastructures, ainsi que par des entraînements militaires dans la région.

Le lendemain des démolitions, les habitants ont commencé à reconstruire leurs maisons et les abris pour les animaux, mais le jour d'après, l'armée est venue les détruire à nouveau. Le 28 novembre, le Croissant Rouge a apporté des abris pour les animaux et deux tentes pour les familles, confisqués dès le lendemain par l'armée. La nuit, les habitants ont dû dormir par terre, dans les champs et sous la pluie, utilisant des bâches en plastique pour se couvrir, et le peu de biens qu'ils avaient pu sauver des destructions. Le 30 novembre, vers 9 heures du matin, l'armée israélienne est revenue une fois de plus pour déchirer les bâches. Les habitants n'avaient pas été autorisés à utiliser des bâches en plastique.

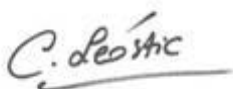
**Membres :** Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP), Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Génération Palestine, Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Terre des Hommes France, Union Juive Française pour la Paix (UJPF). **Observateurs :** Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-France), Afran-Saurel, Agir ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH), Amnesty International France, Association Pour Jérusalem, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID), Collectif judéo-arabe et citoyen pour la Palestine, Fédération Nationale des Francas, Groupe d'Amitié Islamo-Chrétienne (GAIC), Handicap International, Médecins du Monde France, Première Urgence Internationale (PUJ), Réseau d'information pour le développement et la solidarité internationale (RITIMO).

Al Hadidiya est l'une des communautés visées par le plan de « réinstallation » des communautés vivant en Zone C, en particulier les communautés bédouines de la vallée du Jourdain, de la zone dite « E1 », et des collines du Sud d'Hébron. Les politiques israéliennes envers ces communautés ont été considérées par les Nations unies et l'Union européenne comme équivalant à un transfert forcé de populations, ce qui constitue un crime de guerre selon la Quatrième Convention de Genève et un crime contre l'humanité selon le Statut de Rome. La France, en tant qu'Etat partie, a l'obligation de prendre des mesures efficaces pour mettre fin à ces violations graves du droit international.

Quelques semaines seulement après que l'UE a publié sa notice sur l'étiquetage des produits des colonies, Israël semble déterminé à continuer sa politique de transfert forcé, au bénéfice de son projet illégal de colonisation. Nous vous demandons ainsi, Madame la Haute Représentante, de :

- demander instamment la présence d'observateurs et des diplomates européens dans les communautés visées par des démolitions illégales et déplacements forcés ;
- intervenir très rapidement auprès de l'ambassadeur d'Israël auprès de l'Union européenne ;
- rejeter publiquement ces politiques et demander leur fin immédiate.

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous accorderez à notre courrier, nous vous prions d'agréer, Madame la Haute Représentante, l'expression de notre plus haute considération.



Claude Léostic

Présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine